

# FLASH INFO COVID-19

11 mai 2020

Bulletin #7

Premier jour de « déconfinement » pour nos départements ligériens : le dernier bulletin de l'Agence régionale de santé informait de 573 hospitalisations Covid-19 en cours en région hier soir, le 10 mai, dont 53 patients en réanimation.



## ACTUS FLASH NATIONALES

### Contact Covid : lancement du dispositif de traçage des cas contacts des patients testés Covid+

Dès ce lundi 11 mai, le dispositif Contact Covid est opérationnel. Cet outil, mis à la disposition des professionnels de santé (médecins, laboratoires de biologie médicale et pharmaciens) ainsi que des agents habilités de l'assurance maladie et des agences régionales de santé (ARS), pour limiter la propagation du virus alors que le « déconfinement » est enclenché. 3 niveaux d'intervention sont prévus :

- **les médecins généralistes** renseigneront l'identité des personnes testées positives et les coordonnées des personnes qui ont été en contact avec elles ;
- **des équipes dédiées et formées de l'assurance maladie** prendront contact avec les cas contacts pour information sur les conduites à tenir. L'Assurance maladie pourra alors prescrire : tests, masques et arrêts de travail ;
- enfin, **les ARS et préfetures** seront chargées du suivi et de l'accompagnement éventuel des personnes en quatorzaine.

Ce dispositif soulève plusieurs questions (consentement, secret médical...). Notre Union nationale se positionnera prochainement selon les éléments complets communiqués.

Retrouvez le détail du dispositif présenté par Nicolas Revel, Directeur Général de l'Assurance Maladie, dans le « replay » du dernier rendez-vous des Jeudis de France Assos Santé [ICI](#).

« Les Jeudis de France Assos Santé » également disponibles en [replay](#) !

**Durant le confinement, participez chaque jeudi aux webinaires France Assos Santé. Des experts vous informent et répondent aux nombreuses questions « Covid-19 ».**

Participation gratuite sur inscription. Plus d'informations [ICI](#)

## ACTUS FLASH REGIONALES

### Pas de levée du Plan Blanc mais une reprise progressive

L'Agence régionale de santé des Pays de la Loire annonçait le 5 mai dernier la levée du Plan Blanc, permettant la reprise des activités chirurgicales et médicales. Les jours suivants, les messages se sont avérés plus prudents : si les plans d'actions territoriaux validés prévoient de « répondre dans les meilleures conditions possibles aux besoins de **prise en charge de patients atteints de pathologies non Covid** », ils seront déployés dans le cadre des plans blancs.

Ces plans d'action « **associeront, dans leur déploiement, tous les professionnels et établissements de santé du territoire (clinique, hôpital, 1er et 2nd recours, représentants du médico-social et des usagers...)** ». A suivre...

### Gérer la crise POUR nous mais PAS SANS nous !

Depuis le début de la crise sanitaire, et ce partout sur le territoire, nos délégations constatent l'affaiblissement des structures permettant l'expression des droits collectifs. Les lieux de démocratie en santé ne fonctionnent pas comme ils devraient, notamment dans les instances régionales et territoriales. Notre Union régionale s'est donc associée à d'autres délégations pour un **Communiqué commun**, pour une **implication immédiate dans la politique de gestion de crise à l'échelon régional et territorial** afin de permettre l'expression d'une parole collective, celle des populations qui subissent les effets de l'épidémie et ses conséquences psychologiques et sociales. Retrouvez notre Communiqué régional [ICI](#).

**France Assos Santé Pays de la Loire a interpellé à ce sujet, et ce à trois reprises depuis le 1er avril, l'Agence Régionale de Santé.** Notre dernier courrier, adressé le 4 mai, propose à l'Agence de nous impliquer dans les décisions prises, notamment relatives à l'organisation mise en place, selon les modalités identifiées comme étant les plus appropriées.

**Comment assurer mon mandat de RU en ces temps de crise ? France Assos Santé met également à votre disposition des outils pour vous appuyer dans les prises de contact avec les établissements de santé dans lesquels vous siégez. Plus d'informations [ICI](#).**

### Situations à risques en Pays de la Loire : les pathologies chroniques représentent 40% des cas recensés

Après un mois de recueil des situations rencontrées par les patients non touchés par le Covid19, la structure régionale d'appui qualité et sécurité (QualiREL) a identifié que la prise en charge des **pathologies chroniques représentaient près de 40% des situations rencontrées**. Si la **médecine générale et la chirurgie** restent deux des trois domaines les plus concernés, la **cardiologie émerge cette semaine** comme le deuxième domaine le plus concerné. Retrouvez le dernier bulletin d'analyse [ICI](#).

*Le recueil continue. Vous avez vécu ou été témoins d'une situation ayant exposé à un risque en santé lors d'un besoin de prise en charge hors Covid-19 ? Partagez cette expérience en cliquant [ICI](#) !*

## Usagers & patients face au SARS-CoV-2

Toutes les réponses à vos questions sur le site de France Assos Santé en cliquant [ICI](#)

**FRANCE ASSOS SANTE PAYS DE LA LOIRE**

<https://paysdelaloire.france-assos-sante.org/>

Contact email : [paysdelaloire@france-assos-sante.org](mailto:paysdelaloire@france-assos-sante.org)